



J'ai un catheter de 4 cm oublié dans le poumon

Par **karmaact**, le **20/10/2010** à **17:46**

Bonjour, rnen 2005 suite a un pneumothorax je subi un drainage du poumon via un cathéter a l'hotel Dieux a paris rnl la semaine dernière nouvelle alerte de pneumo et lors des radios l'on découvre un reste de cathéter dans mon poumon rnrn Est ce une faute médicale? rnrn Puis lancer une procédure?

Par **chaber**, le **21/10/2010** à **09:50**

Bonjour, rnrnrn Il s'agit d'une faute professionnelle. Rapprochez vous d'un avocat spécialisé qui ne manquera pas de faire valoir vos droits à indemnité.

Par **cloclo7**, le **24/10/2010** à **12:20**

En effet, il s'agit d'une faute engageant la responsabilité médicale de l'hôpital où vous avez été soigné, en qualité d'employeur du chirurgien. rnrnrn Il vous faut mettre en oeuvre la procédure d'indemnisation et d'expertise afin de déterminer les préjudices dont vous restez atteint et ainsi obtenir l'indemnisation de vos préjudices. rnrnrn Je reste à votre disposition pour de plus amples renseignements. rnrnrn cordialement